



*Discours de Christine-Françoise JEANNERET
Présidente d'Yvelines Environnement*

*Inauguration de l'exposition
à la Bergerie nationale de Rambouillet
Mercredi 4 Juillet 2018*

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Chers enseignants et animateurs, Chers Amis,

Je ne saurai commencer mon discours sans vous remercier d'être venus nombreux à l'inauguration de l'exposition des œuvres réalisées par les enfants de notre département, sous l'impulsion bienveillante de leurs enseignants ou éducateurs dans le cadre de notre Cycle d'Education à l'Environnement consacré à « nos Amies les prairies ».

Un tout particulier remerciement à Monsieur Marc ROBERT, Maire de Rambouillet, qui nous fait l'honneur, malgré un emploi du temps très chargé, d'inaugurer cette exposition, ainsi qu'à Monsieur Roland DELON, Directeur de la Bergerie nationale.

L'environnement n'est plus une simple annexe de la santé publique. Il est devenu une des dimensions majeures du patrimoine commun de la Nation qu'il faut transmettre aux générations futures et gérer de façon responsable.

Dans cet esprit, toute activité humaine, consommatrice de biens et d'énergie, prélève sur ce patrimoine commun ce qui lui est nécessaire pour subsister ; il est donc impératif de restituer ce que l'on a pris : filtrer l'air qu'on a pollué, épurer l'eau qu'on a consommée, éliminer les déchets que nous produisons en grande quantité, notamment ceux générés par les nouvelles technologies, sans parler de la question cruciale des sacs et emballages plastiques qui envahit la conscience internationale comme les océans

Il semble, aujourd'hui, qu'un consensus général se dégage sur ce point, qu'il s'agisse des élus, des ministères, des associations ou des industriels. Je me suis d'ailleurs toujours efforcée à la tête d'Yvelines-Environnement de promouvoir cette culture du partenariat avec les entreprises. Les acteurs économiques, je ne le dirai jamais assez, sont de véritables parties prenantes dans ce mouvement. Aussi, je ne peux que souligner, pour m'en féliciter, la qualité des liens entre autres tissés avec le Conseil départemental des Yvelines, la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines, la SNCF, SEOP/SEVESC, comme l'ensemble des grandes entreprises qui traduisent de manière concrète la volonté d'avancer sur la nécessaire transformation dont notre monde a besoin, en préférant toujours le partenariat à l'antagonisation. Cette démarche qui est celle d'Yvelines Environnement n'a de sens que pour autant qu'elle soit partagée avec tous les acteurs concernés dont le soutien nous est acquis.

Depuis de nombreuses années, grâce à vous, ce Cycle d'Éducation à l'Environnement a pu être créé, donnant aux jeunes âgés de 5 à 15 ans, l'opportunité d'avoir une réflexion autour de l'ensemble des thèmes concernant notre environnement.

Constituant un véritable projet concret, culturel et éducatif, ce jeu-concours a aussi pour but de responsabiliser les jeunes à la protection de l'environnement,

*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z



et d'aider les enseignants et les responsables des accueils de loisirs à les encadrer efficacement afin qu'ils puissent participer. Le renforcement de l'éco-citoyenneté que les Gouvernements, successivement, appellent de leurs vœux ne peut prendre racine que sur le terrain de l'exemplarité et de l'éducation.

Cette année scolaire 2017 / 2018, nous avons choisi de mettre à l'honneur « les prairies » parce qu'elles sont indispensables à la préservation de la biodiversité, permettant de partager et de diversifier leur utilisation. Ce que les lauréats de cette année ont su parfaitement illustrer au travers de leurs œuvres que vous pouvez admirer ici, et jusqu'au 2 septembre.

Je me réjouis aussi que, grâce à la participation active du Conseil départemental des Yvelines, des ministères de l'Éducation nationale, de la Cohésion sociale, de la SNCF, écoles, collèges, accueils de loisirs et individuels soient au cœur de notre projet dont la finalité méritera encore plusieurs années d'efforts afin de donner aux jeunes les moyens d'être des éco-citoyens à part entière, des femmes et des hommes responsables soucieux de laisser à leur tour une situation acceptable pour les générations à venir.

Merci de votre attention et je vous invite à nous retrouver autour du buffet dans la joie et autour du verre de l'amitié.

*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
Fax. : 01 39 54 61 66
yvelines.environnement@orange.fr

N° Siret 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z